

Algérie Télécom
Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Boumerdes
Sous-Direction technique

Boumerdes le : 12/05/2025

Mise en Demeure
N° 19/2025

A

Monsieur le Responsable (Gérant) de l'Entreprise **EIRCET NEDJAI CHAFIK**
Local N 26 3eme étage Bt C Cité 96 Logts Cne Draa Ben Kl edda W Tizi Ouzou

Tel : 0662 33 70 52

Mail : eircet.nedjai@gmail.com

Objet : Mise en demeure.

- Vu le Contrat n°14/ 2024 portant Travaux de maintenance et de développement de la canalisation FTTx ;
- Vu la notification du Contrat en date du 30/05/2025 ; MAO N 01/2024
- Vu le délai contractuel arrêté à 40 jours calendaires ;
- Vu l'ODS de démarrage n°85/2025 du 29/04/2025 ;
- Signalant le manquement de vos engagements contractuels, à savoir :
 - Absences sur le chantier sans motif valable malgré des Appels Téléphonique sans suite favorable de votre part ; ainsi votre engagement pour l'entame des travaux pour la journée du 12/05/2025

Votre entreprise est **Mise en Demeure** à l'effet de :

- Entamer les travaux sur chantier en urgence pour la journée du 12/05/2025 pour l'achèvement des travaux dans les délais.

Faute de quoi, et sans préjudice des autres recours qu'Algérie Télécom détient au titre du marché sus-indiqué, il sera procédé à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

Veillez croire, Monsieur, à l'expression de nos salutations.



Le Directeur Opérationnel
Abdelouahab Eorhan Eddine HOUMOR
Directeur Opérationnel des Télécommunications
Boumerdes

